

Circulaire n° **2021 / 07 FR**
Classement **Réglementation**

Contact **Matthias Hafner**
E-Mail **m.hafner@svgw.ch**
Téléphone **044 288 33 54**
Service **Gas**

Destinataires:

- Distributeurs de gaz
- GI+I
- Services publics et institutions
- Comité, Commissions Gaz

Zurich, novembre 2021

Consultation de la mise à jour de la directive G18 «Qualité du gaz» de la SSIGE

Mesdames, Messieurs,

La directive G18 "Qualité du gaz", dont l'édition date d'avril 2013, définit les exigences relatives à la composition du gaz et les conditions-cadre applicables afin de garantir une exploitation sûre des réseaux de gaz jusqu'à 5 bars inclus et des installations à gaz, ainsi que des équipements de transbordement et de consommation de gaz.

Afin d'augmenter de manière significative la part des gaz renouvelables et d'atteindre ainsi les objectifs de décarbonisation, la qualité du gaz transporté doit être étendue sur la base des constatations nationales et internationales. La présente version de la G18 révisée reflète ces nouvelles constatations et est conforme à la normalisation européenne. L'exploitant peut ainsi exploiter son réseau avec différentes qualités de gaz (riche en méthane / riche en hydrogène), en fonction des sources d'injection existantes (production locale, fournisseur) et des applications.

La directive révisée précise les valeurs limites pour les gaz riches en méthane et les gaz riches en hydrogène, ainsi que les écarts éventuels. Le projet propose une extension du champ d'application à l'ensemble de l'infrastructure et des applications gazières suisses. En outre, il rassemble tous les aspects de la qualité du gaz dans un seul document. La directive révisée constitue donc le document technique de base de l'industrie gazière suisse et la base des adaptations ultérieures de la réglementation de la SSIGE.

Le projet de révision de la directive G18 "Qualité du gaz" de la SSIGE, un document explicatif des changements ainsi que le formulaire pour vos commentaires (document excel) peuvent être téléchargés sur le site de la SSIGE en allemand et en français (pas d'envoi postal).

Afin d'y accéder, vous pouvez soit utiliser vos données d'accès personnelles, soit utiliser les données suivantes :

Adresse: www.svgw.ch/G18
Mot de passe: Consultation\$

Les modifications, objections et commentaires peuvent être introduits dans le document Word " G18 Vernehmlassung - Consultation_Nov_2021.xlsx". Nous vous demandons d'utiliser uniquement ce formulaire pour vos commentaires.

Veuillez renvoyer le formulaire de commentaires jusqu'au 17 décembre 2021 par courrier électronique à l'adresse m.hafner@svgw.ch ou b.bordenet@svgw.ch . Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Mme Bettina Bordenet (b.bordenet@svgw.ch) ou M. Matthias Hafner (m.hafner@svgw.ch).

Des documents expliquant les principales caractéristiques de la révision actuelle sont disponibles sur le site Internet de la SSGE. En outre, deux événements en ligne (de/fr) seront organisés :

En allemand	16.11.21 de 09:00 à 10:30 ou le 22.11.21 de 13:30 à 15:00
En français	16.11.21 de 13:30 à 15:00 ou le 22.11.21 de 09:00 à 10:30

Si vous souhaitez assister à une des séances d'information, veuillez-vous annoncer auprès de m.hafner@svgw.ch ou b.bordenet@svgw.ch

Après l'expiration de la période de consultation, les contributions seront évaluées et, le cas échéant, le présent projet sera modifié. Nous vous prions d'accepter que nous ne sommes pas en mesure de répondre personnellement à chaque commentaire.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Meilleures salutations,

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSGE



Diego Modolell
Chef secteur Gaz et Chaleur à distance



Laurent Roquier
Chef succursale romande